

Pair-aidance territoriale

Mots clés : croisement des savoirs de proximité, transmission, empowerment

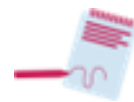
Transmettre des connaissances acquises par l'expérimentation d'outils propices à l'inclusion socio-territoriale



Nombre de participants illimité,
dont **un ou plusieurs pairs-aidants**
+ un professionnel de l'intervention
sociale, éventuellement



A minima 1 atelier
de 2 heures environ



Les pairs-aidants partagent un vécu
territorial proche de celui des publics
concernés par l'activité.

OBJECTIFS

- ✓ Répondre à des enjeux liés à la participation des publics
- ✓ Valoriser les expériences vécues et le savoir(-faire) qui en résulte
- ✓ Repenser les stratégies de l'intervention socio-spatiale en incluant les publics concernés.
- ✓ Dépasser les frontières psycho-sociales entre personnes et entre territoires
- ✓ Renforcer le pouvoir d'agir sur la fabrique de la ville

RÉFÉRENT DE LA FICHE

Service
Architecture et
Société de la
Faculté
d'Architecture
et d'Urbanisme
de l'UMONS

Dans le projet RHS : des habitants ont essayé des outils expérimentés dans leur environnement immédiat, contribuant ainsi au recueil de la mémoire collective d'un autre quartier et à la valorisation du territoire.

Exemples : animation d'ateliers de partage et de récolte du vécu collectif par un binôme pair-aidant/travailleur social ou urbaniste, sur base d'outils tels que « fil de la mémoire », « carte mentale d'un quartier », « parcours » ; transfert de savoir-faire : co-construction de mobilier en palettes destiné au quartier type banc, décorations...

MÉTHODE

Préalable

La pair-aidance, ou « l'accompagnement par les pairs », est une pratique innovante qui renforce les dynamiques participatives en plaçant le vécu des publics au cœur des stratégies de l'intervention sociale. Centrée sur les savoirs d'expériences, cette approche innovante complémentarise les logiques d'actions classiques. Elle permet de développer la connaissance et le pouvoir d'agir des habitants sur un territoire et démocratise les stratégies de fabrique de la ville.

La condition *sine qua non* de l'accompagnement pair tient dans la capacité à rencontrer autrui avec l'exigence d'une distanciation de son propre vécu, soutenue par un questionnement équilibré des réalités connues et inconnues.

Étape 1 – Partage de vécu et croisement des savoirs

Dans le projet RHS, les personnes identifiées comme « pairs » sont les habitants et travailleurs qui occupent un même territoire. Ils se sont rencontrés pour échanger sur leur vécu, exposer et croiser leurs visions respectives, d'abord au sein de leur quartier puis *extra muros*. Croisant les expériences subjectives, des similitudes apparaissent et de nouvelles perspectives d'action collective peuvent être identifiées. Avec l'appui d'universitaires, ils ont cocréé une pratique qui améliore leur cadre de vie ou l'image du quartier. Ainsi, non seulement ils partagent leurs connaissances du terrain et leurs savoir-faire, mais ils acquièrent aussi de nouvelles compétences.

Étape 2 – Transmission des acquis

Certains se portent ambassadeurs pour transmettre leur expérience, diffuser de bonnes pratiques auprès de quartiers voisins, présenter leurs ressources, contribuant ainsi à la valorisation du territoire. En outre, en relation avec les intervenants sociaux, ils contribuent à la mise en œuvre d'une nouvelle expérience avec un groupe d'un quartier proche. Chaque partie peut bénéficier des connaissances d'un terrain « pair », en prise à des réalités semblables et ayant mis en œuvre une action (identique ou différente) pour répondre à des enjeux sociaux ou territoriaux.

Étape 3 – Apprendre à apprendre continuellement

Transposée hors-les-murs du quartier, auprès d'autres acteurs du Hainaut transfrontalier, leur apprentissage se confronte à d'autres réalités de terrain qui présentent leurs propres singularités. Par exemple, le cadre socio-politique distinct de part et d'autre de la frontière franco-belge donne lieu à des stratégies d'action citoyenne d'amélioration du cadre de vie sensiblement différentes. Via la confrontation, l'apprentissage des pairs-aidants est constamment nourri, promettant le renforcement de la cohésion socio-territoriale et du pouvoir d'agir, dans une perspective de formation continue.

AVANTAGES

- Reconnaître et valoriser les savoirs implicites au profit d'une démocratisation de l'intervention sociale et urbaine ;
- Répondre à des enjeux identifiés collectivement en renforçant les réseaux entre acteurs de terrain. La proximité et le partage de vécu rend l'approche plus horizontale et l'accroche parfois plus aisée ;
- Développer un projet en phase avec les enjeux concrets des publics, au plus près des réalités et connaissances de terrain. Passer d'une représentation de l'intervention descendante [top-down] à une logique ascendante [bottom-up].

CONTRAINTES

- Ne pas opposer les savoirs d'expérience et les stratégies effectives de l'intervention sociale ; créer des espaces pour mettre en dialogue les positionnements, affiner l'appréhension du terrain par tous et pour tous, c'est-à-dire au profit de la réussite d'un projet ;
- S'efforcer intellectuellement de se décentrer des visions dogmatiques forgées soit par l'expérience vécue, soit par les pratiques classiques de l'urbanisme et de l'accompagnement social et parfaire ses connaissances.

Aller sur



www.ricochets.eu